



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de la sécurité publique et nationale

SECU • NUMÉRO 001 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 9 mars 2010

—
Président

M. Garry Breitkreuz

Comité permanent de la sécurité publique et nationale

Le mardi 9 mars 2010

•(1535)

[Français]

Le greffier du comité (M. Roger Préfontaine): Mesdames et messieurs les députés, je constate qu'il y a quorum.

Nous pouvons donc procéder à l'élection de la présidence.

Je suis prêt à recevoir des motions pour le poste de président.

[Traduction]

Monsieur Holland.

M. Mark Holland (Ajax—Pickering, Lib.): Monsieur le greffier, je présente une motion. Après mûre réflexion et un intense lobbying de la part de plusieurs personnes, j'ai décidé de proposer Garry Breitkreuz comme président. Je pense qu'il a fait un excellent travail auparavant, et je me réjouis à la perspective de le voir continuer à exercer son leadership à titre de président.

Le greffier: Il est proposé par M. Holland que Garry Breitkreuz soit élu au poste de président du comité.

Y a-t-il d'autres motions?

Monsieur Kania.

M. Andrew Kania (Brampton-Ouest, Lib.): Oui. Je propose que M. Breitkreuz prononce son discours immédiatement.

Des voix: Oh, oh!

Le greffier: Puisqu'il n'y a pas d'autres motions, plaît-il au comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Je déclare M. Breitkreuz dûment élu président du comité.

Des voix: Bravo!

Le greffier: Nous passons maintenant à l'élection des vice-présidents. Conformément au paragraphe 106(2) du Règlement, le premier vice-président doit faire partie de l'opposition officielle.

Monsieur Breitkreuz.

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, PCC): Merci.

J'aimerais proposer M. Mark Holland comme vice-président.

Le greffier: Il est proposé par M. Breitkreuz que M. Holland soit élu vice-président du comité.

Y a-t-il d'autres motions?

La motion est-elle adoptée?

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Je déclare M. Holland élu vice-président.

Des voix: Bravo!

Le greffier: Le deuxième vice-président doit être membre d'un parti de l'opposition qui ne forme pas l'opposition officielle.

Madame Mourami.

[Français]

Mme Maria Mourani (Ahuntsic, BQ): Merci, monsieur le greffier.

D'abord, je voudrais saluer tous mes collègues et leur dire que je suis très heureuse qu'on puisse commencer nos travaux. Je voudrais présenter mon collègue M. Desnoyers, qui siégera avec moi au comité.

Je propose M. Don Davies — qui fait un excellent travail — au poste de deuxième vice-président.

[Traduction]

Le greffier: Mme Mourami propose M. Davies.

[Français]

Y a-t-il d'autres motions?

[Traduction]

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Je déclare M. Davies dûment élu vice-président du comité.

Des voix: Bravo!

Le greffier: J'aimerais féliciter M. Breitkreuz de son élection, lui dire que c'est un plaisir de travailler avec lui et l'inviter à occuper le fauteuil.

•(1540)

Le président (M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, PCC)): J'aimerais remercier tout le monde. J'apprécie la confiance que vous m'avez manifestée et je compte sur votre collaboration. Notre comité est l'un des meilleurs à siéger sur la colline du Parlement. Cela a été un honneur pour moi de le présider, et je continuerai de le faire de mon mieux. Je suis certain que l'avenir nous réserve des moments intéressants. Certaines des questions que nous allons examiner me tiennent à coeur, mais je m'efforcerai d'agir avec honnêteté et équité. J'ai hâte de travailler avec vous tous.

J'aimerais souhaiter à MM. Desnoyers et Wrzesnewskyj la bienvenue au sein de notre comité. Je vous suis reconnaissant d'avoir accepté de vous joindre à nous, et j'ai également hâte de collaborer avec vous.

Je souhaite un bon retour à tous les autres membres. Il est un peu tard pour souhaiter aux gens une bonne et heureuse année, mais je le fais quand même.

Merci encore de la confiance que vous m'avez accordée en me choisissant comme président.

Tous les points à l'ordre du jour ont déjà été abordés. Si vous le souhaitez, nous pourrions nous réunir...

Oh, monsieur MacKenzie, vous aviez la main levée.

M. Dave MacKenzie (Oxford, PCC): J'allais simplement dire qu'il serait bon que le président prononce un discours.

Le côté ministériel aimerait souhaiter la bienvenue aux deux nouveaux membres du comité. Comme le président l'a déjà mentionné, l'expérience nous a certainement appris que nous nous entendons très bien au sein du comité. Nous avons nos divergences d'opinion, mais c'est de bonne guerre. Je pense qu'en fin de compte, tout le monde se réjouit de faire partie du comité et de travailler ensemble.

Le président: Merci.

J'aimerais féliciter MM. Holland et Davies et les remercier de l'appui qu'ils m'ont manifesté. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec vous, messieurs, et je m'attends à ce que cela continue.

M. Mark Holland: C'est tout à fait réciproque, monsieur le président.

Si vous me le permettez, je proposerai que nous poursuivions notre séance à huis clos pour étudier nos travaux futurs. Je pense que nous avons quelques questions à discuter. Nous devons établir notre calendrier, mais ce qui importe encore plus, c'est que nous devons rappeler le travail que nous avons effectué pendant la session précédente en vue de rédiger le rapport sur le service correctionnel.

Je présente une motion visant à poursuivre la séance à huis clos pour étudier les travaux futurs.

Le président: D'accord.

Vous avez tous entendu la motion. Consentez-vous tous à poursuivre la séance à huis clos pour étudier les travaux futurs du comité?

Des voix: D'accord.

Le président: Je ne vois aucune dissension à cet égard, alors faisons une pause et réunissons-nous à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>